

Embargo: 21 novembre 2014, 16h00

Prix de l'innovation «EcoMobiListe» et «Auto sûre»

Christina Surer remet le Prix de l'innovation ATE

Berne, le 21 novembre 2014

Cet après-midi, dans le cadre du salon «AutoMobil» à St-Gall, aura lieu la remise du «Prix de l'innovation de l'EcoMobiListe (EML)» et du «Prix de l'innovation Auto sûre». Ainsi, Audi se verra récompensée pour sa technologie «e-gas» qui permet de convertir l'électricité en carburant et Volvo se verra remettre le Prix de l'innovation pour son assistance au freinage doublée d'un système de reconnaissance des piétons et des cyclistes.

Cela fait plus de 30 ans que l'ATE publie son EcoMobiListe (EML) – guide pour l'achat d'une voiture selon des critères écologique, qui est devenue la référence en la matière. L'EML établit le palmarès des modèles de voitures les plus courants selon les critères protection du climat, respect de la qualité de l'air et émissions sonores. Depuis 2012, l'EML ne se contente plus de désigner un lauréat pour chaque catégorie de voiture, mais décerne également un Prix de l'innovation pour les réalisations technologiques qui laissent préfigurer d'importants progrès en termes de respect de l'environnement.

Cette année, le prix de l'innovation de l'EcoMobiListe est décerné à Audi pour sa technologie e-gas. Ce procédé utilise le courant électrique excédentaire pour produire de l'oxygène et de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. L'hydrogène est ensuite combiné à du gaz carbonique par un processus catalytique, produisant ainsi du méthane synthétique, un gaz chimiquement identique au gaz naturel fossile. Ce méthane peut ensuite servir de carburant pour les véhicules à gaz. Son bilan CO₂ est cependant neutre, puisqu'il n'est pas d'origine fossile.

Première attribution du «Prix de l'innovation Auto sûre»

L'ATE édite le site internet www.auto-sure.ch – un portail d'informations indépendant qui offre une présentation comparative des 100 voitures les plus vendues en Suisse quant à leur sécurité. Cette réalisation est soutenue par le Fonds suisse pour la prévention des accidents de la route (FSR). Un «Prix de l'innovation Auto sûre» est décerné cette année pour la première fois. Il vise à récompenser les constructeurs automobiles qui mettent sur le marché des technologies novatrices pouvant contribuer substantiellement à améliorer la sécurité routière.

Le «Prix de l'innovation Auto sûre» est attribué à Volvo. Son assistance au freinage doublée d'un système de reconnaissance des piétons et des cyclistes permet de détecter les collisions imminentes et de déclencher automatiquement un freinage d'urgence. En 2013, Volvo a été le premier constructeur à proposer un système permettant d'éviter les accidents avec les piétons et les cyclistes.

Le nom de ces deux lauréats sera révélé publiquement à l'occasion de la remise officielle des prix au Salon de la Mobilité de la Suisse orientale – AutoMobil à St-Gall. La pilote automobile Christina Surer animera la cérémonie et remettra les prix aux représentants d'Audi et de Volvo.

Des photos imprimables de cette remise des prix seront disponibles dès 18h00 à l'adresse internet www.ecomobiliste.ch > Médias. Pour davantage d'informations sur l'EML, consultez le site www.ecomobiliste.ch et sur Auto sûre le site www.auto-sure.ch.

Pour davantage d'informations: Kurt Egli, chef de projet Ecomobiliste ATE, tél. 079 678 40 27.

Martin Winder, chargé de campagnes Auto sûre, tél. 076 408 04 63

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Berne
tél. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0
www.ate.ch, ate@ate.ch